



Maître de l'Ouvrage

Commune de NEUILLY EN THELLE
3 avenue des cinq Martyrs
60530 NEUILLY EN THELLE

Pouvoir Adjudicateur : Monsieur le MAIRE de la commune de NEUILLY EN THELLE

Objet de la consultation

RESTAURATION SCOLAIRE
FOURNITURE ET LIVRAISON DES REPAS EN LIAISON FROIDE

ACTE D'ENGAGEMENT
(A.E)

Article 28 : services sociaux / JORF n°0074 du 27 mars 2016

Catégorie de services : 7 : Services d'hôtellerie et de restauration
Classification principale : Code CPC : 64230 Code CPV : 55521200-0 : Services de livraison de repas
Classification secondaire : Code CPC : 64230 Code CPV : 55523100-3 : Services de restauration scolaire

Mode de passation

Marché reconductible en procédure adaptée négociée
(Articles 27 & 28-I du décret 2016-360 du 25 mars 2016)

UNITÉ MONÉTAIRE : Euro (s) - €

Personne habilitée à donner les renseignements
prévus à l'article 130 du décret 2016-360 du 25 mars 2016

Madame la Secrétaire Générale de la commune de Neuilly en Thelle

Comptable public assignataire

Monsieur le Trésorier de NEUILLY EN THELLE
11 rue de Paris
60530 NEUILLY EN THELLE

imputation comptable : 6042

Remise des offres

Date : VENDREDI 15 JUIN 2018
Heure : 12 heures
Lieu : Hôtel de Ville, 3 avenue des cinq Martyrs, 60530 NEUILLY EN THELLE

ARTICLE 1 : CONTRACTANT(S) (cochez les cases utiles)

• **Je soussigné(e) ;**

.....(nom, prénom, qualité), agissant en mon nom personnel ou sous le nom de..... domicilié à (adresse complète & téléphone)..... ;

OU

.....(nom, prénom, qualité), agissant pour le nom et le compte de la Société(nom et forme juridique de l'entreprise), dont le siège social est à (adresse complète & téléphone)..... ;

Au capital de :

N° d'identité d'établissement SIRET :

Code d'activité économique principale A.P.E. :

N° d'inscription au registre du Commerce et des Sociétés :

au répertoire des métiers :

• **Nous soussignés ;**

Co-traitant 1 :

.....(nom, prénom, qualité), agissant en mon nom personnel ou sous le nom de..... domicilié à (adresse complète & téléphone)..... ;

OU

.....(nom, prénom, qualité), agissant pour le nom et le compte de la Société(nom et forme juridique de l'entreprise), dont le siège social est à (adresse complète & téléphone)..... ;

Au capital de :

N° d'identité d'établissement SIRET :

Code d'activité économique principale A.P.E. :

N° d'inscription au registre du Commerce et des Sociétés :

au répertoire des métiers :

Co-traitant 2 :

.....(nom, prénom, qualité), agissant en mon nom personnel ou sous le nom de..... domicilié à (adresse complète & téléphone)..... ;

OU

.....(nom, prénom, qualité), agissant pour le nom et le compte de la Société(nom et forme juridique de l'entreprise), dont le siège social est à (adresse complète & téléphone)..... ;

Au capital de :

N° d'identité d'établissement SIRET :

Code d'activité économique principale A.P.E. :

N° d'inscription au registre du Commerce et des Sociétés :

au répertoire des métiers :

- après avoir pris connaissance du Cahier des Clauses Administratives Particulières (C.C.A.P.) et des documents qui y sont mentionnés,

- produit les documents et attestations visés à la Sous-section 6 (Documents justificatifs et autres moyens de preuve) du décret 2016-360 du 25 mars 2016 ;

m'engage sans réserve, à produire, dans les conditions fixées au R.C., la déclaration, les certificats et autres et documents, et à exécuter les prestations dans les conditions ci-après définies.

OU

nous engageons, sans réserve, en tant que co-traitants groupés solidaires, représentés par....., mandataire du groupement, à produire, dans les conditions fixées au R.C., la déclaration, les certificats et autres et documents, et à exécuter les prestations dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne **me/nous** lie toutefois que si son acceptation **m'/nous** est notifiée dans un délai de QUATRE VINGT DIX (90) jours à compter de la date limite de remise des offres fixée par le Règlement de la Consultation (R.C.) et rappelée en page de garde du C.C.A.P..

ARTICLE 2 – MONTANTS DU MARCHÉ

2.1. Modalités

Le présent Marché sur la totalité de sa durée comprend le règlement des prestations décrites dans l'objet du marché, prestations déclinées dans le B.P.U. en « prix du repas » et « coût du personnel ».

Le « prix du repas » s'entend en « unité repas », quel que soit le conditionnement adopté pour constituer un repas complet (hors pain, serviettes, eau plate et condiments).

Les condiments en portion et/ou dosette individuelle (beurre, sel, poivre, moutarde, sucre (poudre et morceau), ketchup, mayonnaise, cornichons, olives, assaisonnements salés et sucrés, etc ...) sont comptabilisés à part et selon les prix indiqués au B.P.U.

Le référent désigné conformément à l'article 2.2. du C.C.A.P. est :
joignable au (numéro portable GSM) :

2.2. Montants de l'offre :

Les montants de l'offre en euros sont de :

1ERE EPOQUE : 2018/2019	
DESIGNATION DES PRESTATIONS	COÛT € TTC (en chiffres)
REPAS	
CONDIMENTS	
STOCK URGENCE	
PERSONNEL	

	TTC (chiffres)	TTC (lettres)
MONTANT TOTAL DE L'OFFRE		

2.3. Montant sous-traité :

2.3.1. Montant sous-traité désigné au marché :

Les annexes n° au présent acte d'engagement indiquent la nature et le montant des prestations que j'envisage de faire exécuter par des sous-traitants payés directement. Le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque annexe constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement, ou céder.

Chaque annexe constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification du marché. Cette notification est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

Le montant total des prestations que **j'envisage/nous envisageons** de sous-traiter conformément à ces annexes est de :

- Montant hors T.V.A € (en chiffres)
(.....) (en lettres)

- Montant T.V.A. incluse € (en chiffres)
(.....) (en lettres)

Les déclarations, attestations et autres documents des sous-traitants recensés dans les annexes, sont jointes au présent Acte d'engagement.

2.3.2. Montant sous-traité envisagé

En outre, le tableau ci-après indique la nature et le montant des prestations que j'envisage de faire exécuter par des sous-traitants payés directement après avoir demandé avant et/ou en cours de prestations leur acceptation et l'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance les concernant au représentant légal du Maître de l'ouvrage.

Les sommes figurant à ce tableau correspondent au montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement, ou céder.

NATURE DE LA PRESTATION	MONTANTS DE LA PRESTATION		
	Hors T.V.A.	T.V.A. Au taux de %	Total TTC
	€	€	€
	€	€	€
TOTAL	€	€	€

2.3.3. Créance présentée en nantissement ou cession (cochez les cases utiles)

prestataire unique :

Le montant maximal, TVA incluse, de la créance que **je pourrai** présenter en nantissement ou céder est ainsi de (à libeller en chiffres) : €.

OU

groupement :

Le montant maximal, TVA incluse, de la créance que **nous pourrons** présenter en nantissement ou céder est ainsi de (à libeller en chiffres) :

Co-traitant 1	Co-traitant 2
€	€

ARTICLE 3 – DELAI DE REALISATION

Les délais impartis pour l'exécution des prestations sont stipulés aux articles 2 et 5 du C.C.T.P..

ARTICLE 4 – DUREE DU MARCHÉ

Le présent marché prendra effet à compter de sa notification par le Pouvoir Adjudicateur ; les commandes pourront être adressées dès notification du Marché, puis mensuellement, jusqu'à la date convenue pour passer les commandes couvrant les livraisons de fin juillet/début août 2019.

Le marché est renouvelable par reconduction expresse du Pouvoir Adjudicateur, au moins 2 (DEUX) mois avant l'échéance annuelle, sans que la durée totale du marché ne puisse excéder 3 (TROIS) ans.

Il peut y être mis fin à l'expiration de chaque période annuelle, sachant que le Pouvoir Adjudicateur prend par écrit (lettre recommandée avec accusé de réception) sa décision de reconduire ou non le marché. Le titulaire du marché ne peut refuser sa reconduction sauf stipulation contraire prévue dans le marché. Le Pouvoir Adjudicateur confie au prestataire l'exécution de la totalité des prestations définies dans le C.C.T.P..

ARTICLE 5 - PAIEMENTS

Les modalités de règlement des comptes du marché sont spécifiées à l'article 5.2.3. du Cahier des Clauses Administratives Particulières (C.C.A.P.).

Le Maître de l'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché, en faisant porter le montant au crédit du compte :

(cochez les cases utiles)

prestataire unique :

Le maître de l'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit :

Compte ouvert à l'organisme bancaire :	
à (lieu) :	
Au nom de :	
Sous le numéro :	Clé RIB :
Code banque :	Code guichet :

(joindre un R.I.B ou R.I.P.)

Toutefois, le maître de l'ouvrage se libérera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en faisant porter les montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

groupement :

Le maître de l'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit de et selon la répartition énoncée à l'annexe 1 du présent A.E. :

Co-traitant 1			
Compte ouvert à l'organisme bancaire :			
à (lieu) :			
Au nom de :			
Sous le numéro :		Clé RIB :	
Code banque :		Code guichet :	

(joindre un R.I.B ou R.I.P.)

Co-traitant 2			
Compte ouvert à l'organisme bancaire :			
à (lieu) :			
Au nom de :			
Sous le numéro :		Clé RIB :	
Code banque :		Code guichet :	

(joindre un R.I.B ou R.I.P.)

Toutefois, le maître de l'ouvrage se libérera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en faisant porter les montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

prestataire unique : J'affirme, sous peine de résiliation du marché, ou de sa mise en régie à mes torts exclusifs, que la société ou le groupement d'intérêt économique pour lequel j'interviens ne tombe pas ;

groupement : J'affirme, sous peine de résiliation du marché, ou de sa mise en régie mes torts exclusifs, en tant que mandataire, que les sociétés ou les groupements d'intérêt économique pour lesquels j'interviens ne tombent pas ;

sous le coup des interdictions du décret 2016-360 du 25 mars 2016 ;

Les déclarations similaires des sous-traitants énumérés plus hauts sont annexées au présent acte d'engagement.

Fait en un seul original ;

A..... , Le.....

Signature et cachet du prestataire précédés de la mention manuscrite « lu et approuvé »

Acceptation de l'offre

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement, en vertu de la délibération en date du.....

Le représentant légal de la commune de NEUILLY EN THELLE,

A NEUILLY EN THELLE, le.....

Le Maire,
Gérard AUGER

Date d'effet du marché

Reçu le..... l'avis de réception postal de la notification du marché, avis signé par :

le titulaire, le.....

le mandataire du groupement, le

A NEUILLY EN THELLE, le.....

Le Maire,
Gérard AUGER

Cadre pour formule de nantissement ou de cession de créances

Copie certifiée conforme à l'original délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance consenti conformément à la loi n° 81-1 du 2 janvier 1981 modifiée facilitant le crédit aux entreprises en ce qui concerne :

(cochez les cases utiles)

la totalité du marché

la partie des prestations évaluées *(indiquer le montant en chiffres et en lettres)* à :

.....
.....
.....

que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct.

la partie des prestations évaluées *(indiquer le montant en chiffres et en lettres)* à :

.....
.....et devant être exécutées par.....
.....

.....en qualité de :

co-traitant

sous-traitant

A,
Le

(Cachet et signature en original)

La part de prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct est ramenée *(montant en euros en lettres)* à :

.....
.....

A,
Le

(Cachet et signature en original)



Maître de l'Ouvrage

**Commune de NEUILLY EN THELLE
3 avenue des cinq Martyrs
60530 NEUILLY EN THELLE**

Pouvoir Adjudicateur : Monsieur le MAIRE de la commune de NEUILLY EN THELLE

Objet de la consultation

**RESTAURATION SCOLAIRE
FOURNITURE ET LIVRAISON DES REPAS EN LIAISON FROIDE**

ACTE SPECIAL DE SOUS-TRAITANCE

- ANNEXE N° A L'ACTE D'ENGAGEMENT**
- DECLARATION SPECIALE EN COURS DE MARCHÉ**

Acceptation d'un sous-traitant / Agrément de ses conditions de paiement

MARCHÉ

- Objet du marché : **RESTAURATION SCOLAIRE / FOURNITURE ET LIVRAISON DES REPAS EN LIAISON FROIDE**

- Titulaire :

PRESTATIONS SOUS-TRAITEES

- Nature
.....
.....

- Montant prévisionnel hors TVA des sommes à payer directement :

- Montant prévisionnel TVA incluse des sommes à payer directement :

SOUS-TRAITANT

- Nom, raison **ou** dénomination sociale :

- Entreprise individuelle **ou** forme juridique de la Société :

- Numéro d'identité d'établissement (SIRET) : | : | : | : | : | : | : |

- N° d'inscription :

au répertoire des métiers :

ou

au registre du commerce et des sociétés :

- Adresse :

Tél. :

Compte à créditer (joindre un RIB ou RIP) :

Compte ouvert à l'organisme bancaire :			
à (<i>lieu</i>) :			
Au nom de :			
Sous le numéro :		Clé RIB :	
Code banque :		Code guichet :	

CONDITIONS DE PAIEMENT DU CONTRAT DE SOUS-TRAITANCE

- Modalités de calcul et de versement des avances et des acomptes :
- Modalités de variation des prix :
- Date d'établissement des prix :
- Stipulations relatives aux délais, pénalités, primes, réfections et retenues diverses :

PIECES A REMETTRE SYSTEMATIQUEMENT

- Une déclaration sur l'honneur du sous-traitant indiquant qu'il ne tombe pas sous le coup d'une interdiction d'accéder aux marchés publics.
- Les capacités professionnelles et financières du sous-traitant (moyens et références).
- L'attestation d'assurance civile et décennale en cours de validité.

PIECES A REMETTRE EN CAS DE DECLARATION SPECIALE EN COURS DE MARCHE

- Le titulaire rend au pouvoir adjudicateur l'exemplaire unique en vue d'une cession ou d'un nantissement de créances. Le pouvoir adjudicateur mentionnera le montant maximal de la créance qu'il pourra nantir ou céder.
- L'exemplaire unique est remis à l'établissement de crédit et ne peut être restitué. Le titulaire produit une attestation de l'établissement de crédit justifiant que la cession ou le nantissement de la créance est d'un montant tel qu'il ne fait pas obstacle au paiement direct de la part sous-traitée, ou qu'il a été réduit de manière à réaliser cette condition.

ATTENTION : L'une des deux pièces doit être obligatoirement fournie avec la présente déclaration.

AUTRES RENSEIGNEMENTS

- Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 130 du Code des Marchés Publics : **Madame la Secrétaire Générale de la Commune de NEUILLY EN THELLE.**
- Comptable assignataire des paiements : **Monsieur le Trésorier de NEUILLY EN THELLE.**

A	Le	A	Le
L'Entrepreneur		<u>Gérard AUGER</u> Maire	
Titulaire / Mandataire		Maître de l'ouvrage	